

PREMIER CONSEIL D' ECOLE
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT
ANNEE 2012/2013

LE VENDREDI 26 OCTOBRE à 17H45

Compte rendu

Personnes présentes : Madame Beaumont, Adjointe au Maire ; Madame Bernardin, D.D.E.N ; Parents élus : Mesdames Balla, Paquet, Hahn, Mathély et Messieurs Chassigneux et Kalalo. Les enseignants de l'école : Mesdames Candau , Picard, Bonnet, Perrin, Canovas, Le Lamer et Monsieur Mato . Madame Bonnet directrice.

Personnes absentes excusées : Madame Leduc, Adjointe au Maire, Monsieur Jaris, parent élu.

1 .La rentrée scolaire 2012/2013 :

Effectif : à ce jour nous avons 146 élèves répartis en 6 classes :

Une classe de CP avec 26 élèves enseignante : Madame Candau,

Une classe de CE1 avec 25 élèves enseignante : Madame Picard

Une classe de CE1/CE2 avec 22 élèves (11+11), enseignante : Madame Perrin

Un CE2 avec 27 élèves enseignants Madame Bonnet et Monsieur Mato

Un CM1 avec 23 élèves enseignante : Madame Canovas

Un CM2 avec 23 élèves enseignante : Madame Le Lamer

Nous avons deux auxiliaires de vie scolaire sur l'école à temps plein : Amara Dames et Sofia Khaldi.

Suite aux élections des représentants des parents d'élèves le vendredi 12 octobre, l'association « les Polbermons » ont été élus sur le groupe scolaire.

Les parents élus sont :

MATHELY VIRGINIE

HAHN PATRICIA

CHASSIGNEUX STEPHANE

PAQUET ADELIN ENFANT

BALLA CHRISTELLE

KALALO Etienne

PINON STEPHANE,

JARIS DENIS

NGO AURELIE

2. Vote du règlement intérieur de l'école élémentaire :

Cette année nous soumettons au conseil quelques modifications au règlement intérieur de l'école :

1. La gestion de la classe tant sur le plan de la pédagogie que de la discipline reste sous l'autorité de l'enseignant qui est responsable de sa classe.

Règlement des jeux de cour : les albums contenant des cartes sont interdits à l'école.

Les billes de petites tailles (calots et billes bi-formes interdits) sont autorisées à raison de 15 maximum, en classe, elles doivent être rangées dans une trousse prévue à cet effet.

Tout jeu entraînant un conflit entre élèves peut être confisqué par l'enseignant.

2. La mise en place d'une « fiche de suivi » notant le comportement de l'élève tout au long de la semaine. Cette fiche sera remise aux parents le vendredi et devra être rendue signée à l'enseignant le lundi suivant.

Vote de ce règlement à l'unanimité.

3. Travaux et investissements demandés pour l'année :

les travaux et investissements demandés pour cette année sont les mêmes que ceux demandés l'année dernière puisqu'ils n'ont pas été réalisés ou partiellement. A savoir :

- réalisation ou achat d'une bibliothèque ou de plusieurs bibliothèques dans la salle informatique ceci pour installer plus de livres et rendre cet espace plus attrayant pour nos élèves.
- Finir l'installation de panneaux de liège autour des tableaux de classes de façon à améliorer l'affichage pédagogique.

Travaux importants à réaliser :

- réfection de l'ancien point d'eau près de la salle 7, ce lieu devient insalubre.
- réalisation d'un éclairage plus important de la cour pour la sortie de 17H30 de façon à assurer davantage la sécurité des élèves.

Ces points avaient été demandés lors des conseils de l'an dernier.

Nouvelle demande :

- Mise en place d'une sonnette audible dans toute l'école .La directrice se déplaçant tout au long de la journée dans l'école et devant assurer l'accueil de diverses personnes (parents, enfants, personnel de l'inspection...)

. La municipalité installera les paniers de baskets achetés par l'école dès réception de ceux-ci.

Madame Bonnet demande à la municipalité de lui communiquer la date de la dernière commission de sécurité dans l'école ; .Madame Beaumont se renseigne et informera l'école.

4. Point sur la coopérative :

Achats communs prévus : matériel de sport pour l'activité basket, instrument de musique (triangles) pour le spectacle de cette année, sortie au cinéma pour le cycle 3 à Noël, spectacle pour les CP et les CE1.

5. Projets pédagogiques :

Qui ont eu lieu depuis la rentrée :

Avec la maison de la nature :

Nettoyons la nature : CP, CE1, CE1/CE2 et CM2

Le tri sélectif : toutes les classes

CM1 et CM2 élections des représentants au conseil municipal des enfants.

CE1/CE2 ; foire avicole

CM1/ CM2 élection au conseil municipal des enfants

CM1 : Projet avec le CDOS , golf puis piscine à partir du 11 janvier 2013

CM2 foire avicole / piscine/ projet sciences en cours avec le collège/ élection au conseil municipal des enfants.

Le cycle 3 a participé à la dictée de E.L.A , le lundi 22 octobre, nous remercions Monsieur Toro pour sa participation.

Qui vont avoir lieu :

Le salon d'automne, la semaine de la rentrée des vacances de Toussaint, toutes les classes sauf le CE2.

Rencontres musicales : toutes l'école est inscrite

CP : - projet basket

- un projet en collaboration avec l'infirmière scolaire sur les dangers domestiques, à partir de janvier .

CP et CE1 : dans le cadre des sciences : observation "des petites bêtes de la nature" avec la maison de la nature

CE2 : EPS rollers

Téléthon : éducation à la citoyenneté : engagement de l'école pour la vente des souches permettant de participer au jeu de cette année. Préparation au cross, pour tous les enfants.

Les classes de CP et de CE2 sont inscrites et attendent une réponse pour les rencontres départementales en basket et en rollers.

- question de parents à la municipalité: la tarification de l'étude pour une fois par mois .
- Il n'y aura pas cette année de modification de la tarification, le budget annuel ayant été voté.

Ajouts de remarques diverses :

Le manque de personnel pour l'entretien des locaux, pose un problème régulier : lorsque le personnel est déplacé occasionnellement pour des manifestations sur la commune, Madame Bonnet demande que l'entretien journalier soit néanmoins assuré de façon à ce que les conditions d'hygiène demeurent acceptables pour les enfants.

Madame Candau profite de la présence des parents élus pour qu'ils rappellent aux parents de CP l'intérêt de fournir un sac avec des vêtements de rechange en cas de besoin, ceci avait été demandé en début d'année. Cette demande se justifie par le fait qu'il n'y a pas de personnel de service à l'école pour gérer cela et qu'il faut donc mettre en place un système de change rapide et efficace.

L'école va envisager d'acheter un stock de sous- vêtements pour pouvoir changer les enfants en cas d' « accidents » (souillure, pluie, boue...).

Fin du conseil d'école à 19 H15